

Revue du secteur avicole



Revue du secteur avicole

Dr Mokhtar Fall

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention ou l'omission de sociétés précises, de leurs produits ou de leurs marques, n'implique aucun appui ou jugement de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Avant-propos

L'apparition d'épizooties telles que l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) dans plusieurs pays d'Asie, d'Europe et d'Afrique demande continuellement une réponse active et rapide à un niveau national, régional et international. La crise de l'IAHP a dû et doit être combattue à travers le monde à sa source, c'est-à-dire au sein de la population avicole.

Le risque principal de l'IAHP pour la santé humaine est sa possible transmission à l'homme. La maladie se propage principalement par les actions de personnes à tous les niveaux de la production, de la distribution, de la transformation et de la vente des volailles et des produits avicoles. Les impacts socioculturels et économiques directs et indirects de telles maladies influencent les décisions politiques et commerciales, perturbent le marché et causent des pertes économiques énormes. L'IAHP peut avoir un impact négatif important sur l'économie familiale dans les communautés rurales lorsque la production avicole y joue un rôle. Aussi l'évaluation et l'application de mesures visant à une production plus sûre, sur toute la filière avicole sont d'une grande importance. Les stratégies et mesures visant à soutenir les populations pauvres dans le cadre d'un développement durable de l'aviculture doivent recevoir une attention particulière.

Une bonne compréhension des différentes filières de production et commercialisation permet de développer des mesures de contrôles des maladies qui soient appropriées et efficaces.

Cette revue fait partie d'une série de revues à propos du secteur avicole à l'échelle nationale. Celles-ci sont commissionnées par le Service de Production Animale (AGAP) de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) et plus spécifiquement par le groupe socio économie, production & biodiversité du Centre d'Urgence pour les Maladies Animales Transfrontalières (ECTAD).

Cette revue a été produite en juillet 2009 par le Dr Mokhtar Fall en Mauritanie. Elle a été complétée par des données extraites de la base de données statistiques de la FAO (FAOSTAT) et des banques de données de la Banque Mondiale et de la Division de population de l'ONU. Elle a été développée comme un document de référence à l'intention de toute personne cherchant des informations sur le sujet. Cette revue n'est pas complète et devra être régulièrement mise à jour, complétée et améliorée. Tous commentaires et compléments d'informations sont les bienvenus et peuvent être communiqués à l'auteur, FAO/AGAP et FAO/ECTAD (Groupe socio-économie, production & biodiversité)¹.

¹ Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web de la FAO sous: www.fao.org/avianflu/en/farmingsystems.html ou contacter soit Philippe Ankers, soit Olaf Thieme, FAO/AGAP. Adresse électronique: Philippe.Ankers@fao.org et Olaf.Thieme@fao.org Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Division Santé et Production Animale, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie

Sommaire

Avant-propos	i
Sigles et abréviations	iv
Brève présentation du pays	1
Structure du secteur avicole	4
2.1 CHEPTELS AVICOLES NATIONAUX	4
2.2 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CHEPTELS AVICOLES NATIONAUX	5
2.3 PRODUCTION	6
2.4 CONSOMMATION	7
2.5 COMMERCE	8
2.6 PRIX	10
Systèmes d'aviculture	13
3.1 GÉNÉRALITÉS.....	14
3.2 SECTEUR 1: ÉLEVAGE INDUSTRIEL ET INTÉGRÉ	14
3.3 SECTEURS 2 ET 3: AUTRES ÉLEVAGES COMMERCIAUX	14
3.3.1 Cheptels reproducteurs et œufs à couvrir.....	15
3.3.2 Viande de poulets de chair	15
3.3.3. Œufs de consommation de poules	15
3.3.4 Autres espèces	15
3.3.5 Organisations de producteurs	15
3.4 SECTEUR 4: ÉLEVAGE VILLAGEOIS OU DE BASSE-COUR.....	16
3.4.1 Poulets	16
3.4.2 Autres espèces	17
3.5 ANALYSE DE LA FILIÈRE AVICOLE.....	18
3.5.1 Poussins d'un jour.....	18
3.5.2. Viande de poulets de chair	18
3.5.3 Oeufs de consommation.....	18
3.5.4 Autres espèces	18
Commerce, commercialisation et marchés	19
4.1 MARCHÉ NATIONAL	19
4.2 IMPORTATIONS	20
4.3 EXPORTATIONS	21
4.4 INFRASTRUCTURES D'ABATTAGE.....	21
4.5 PROVENDE, ALIMENT VOLAILLES.....	21
Races	22
5.1 RACES EXOTIQUES	22
5.2 RACES LOCALES	22
Santé vétérinaire, santé publique, mesures de biosécurité	23
6.1 INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE.....	23
6.2 AUTRES PATHOLOGIES AVIAIRES MAJEURES	24
6.3 MESURES DE BIOSÉCURITÉ.....	25

Politiques actuelles, cadre légal	26
Analyse	28
8.1 FORCES ET FAIBLESSES ACTUELLES DU SECTEUR AVICOLE	28
8.2 PERSPECTIVES DU SECTEUR AVICOLE POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES	31
Qui est qui (liste de contacts)	33
Liste des projets majeurs – secteur avicole	35
Références bibliographiques	39
Cartes	40

Sigles et abréviations

BM	Banque Mondiale
CNERV	Centre National d'Élevage et de Recherches Vétérinaires
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DE	Direction de l'Élevage
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
IECP/FAO/BM	Initiative-Elevage-Croissance-Pauvreté
MDR	Ministère du développement Rural
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OASIS	Projet de Développement des Oasis
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONS	Office National des Statistiques
OP	Organisation des Producteurs
OSP	Organisation socio professionnelle
PACAD	Programme d'Aide aux Coopératives Agricoles en Difficultés
PACE	Programme Panafricain pour le Contrôle des Epizooties
PADEL	Prog. de Développement de l'Élevage et Gestion des Parcours
PASK	Projet de lutte contre la pauvreté en Aftout Sud et Karakoro
PCT	Programme de Coopération Technique
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PDRC	Programme de Développement Rural Communautaire
PIP	Programme d'Investissement Public
PMA	Pays Moins Avancés
PNIMT/RIM	Programme National d'Investissement à Moyen Terme/RIM
PPTÉ	Pays Pauvres Très Endettés
PVS/OIE	Performance/vision/Stratégie
REMEMA	Réseau Mauritanien d'Épidémiologie des Maladies Animales
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDSR	Stratégie du Développement du Secteur Rural
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UM	Ouguiya (monnaie mauritanienne indexée sur le dollar US)

Chapitre 1

Brève présentation du pays

Pays:	République Islamique de Mauritanie		
Lieu:	Afrique du Nord, bordé par l'Océan Atlantique entre le Sénégal et le Sahara occidental		
Population totale:	3 120 981 (2007)	Source:	Banque Mondiale, août 2009
Taux de croissance de la population:	3,0 % (2007)	Source:	Banque Mondiale, août 2009
Groupe économique:	Pays à faible revenu	Source:	Banque Mondiale, août 2009

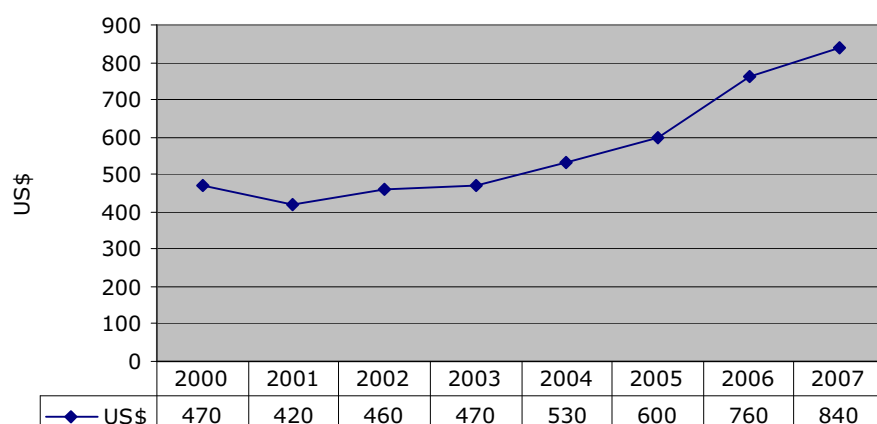
La République Islamique de Mauritanie (RIM) couvre une superficie de 1 030 700 km². Près de 80 % de son territoire, au nord, est désertique et faiblement peuplé. Les reliefs sont peu nombreux et peu élevés. Le territoire mauritanien se subdivise en 13 Wilaya (régions), 53 Moughataa (préfectures), 216 communes.

La Mauritanie se caractérise par un climat sec et chaud, saharien au nord et sahélien au sud. Les températures variant dans une fourchette de 10 à 44° C, selon les saisons. Les vents à dominante nord-est, sont fréquents et favorisent la progression de l'ensablement. La saison des pluies, qui conditionne dans une large mesure le niveau de productivité agropastorale, est très hétérogène, au plan spatio-temporel.

Au plan du développement économique, depuis près de deux décennies, le pays s'est engagé dans une nouvelle politique économique visant le rétablissement des grands équilibres macro-économiques. Le Gouvernement a lancé, depuis 1992, un programme de réformes économiques et sociales. Ce programme a permis d'assainir le cadre macro-économique par: (i) le renforcement de la position financière de l'Etat dont le solde budgétaire déficitaire est passé de 0,8% du PIB en 1998 à 0,4% en 2002); (ii) le passage d'un état déficitaire du solde de la balance des paiements (1,5% du PIB en 1998) à une situation excédentaire (1,6% du PIB en 2002).

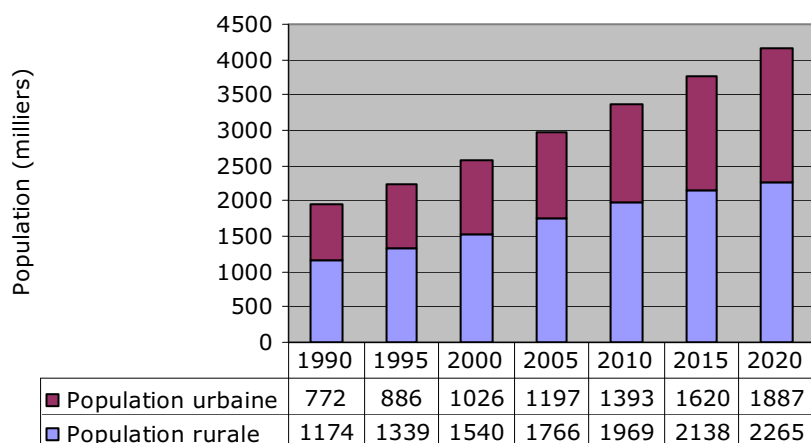
Outre la restauration des équilibres intérieurs et extérieur et la maîtrise de l'inflation, le programme de réformes a eu pour conséquence la réalisation d'un taux de croissance économique réel qui a été de 5,2% en 1999 et 4,9% en 2003. Cette croissance économique en termes réels a été maintenue grâce aux résultats enregistrés dans certains secteurs clés de l'économie, notamment l'agriculture, les mines et le commerce. L'inflation annuelle est contenue à moins de 5%.

**FIGURE 1: Revenu national brut (RNB) per capita
(Méthode Atlas, actuelle en US\$)**



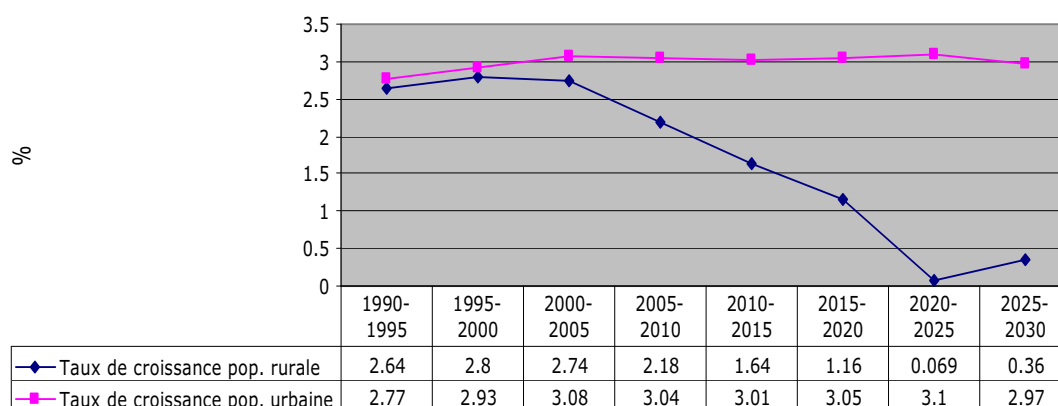
Source: Banque mondiale. Indicateurs de développement dans le monde, Août 2009

FIGURE 2: Structure démographique



Source: Division de la population du département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Perspectives de l'urbanisation mondiale: La révision 2006, <http://esa.un.org/unup>, août 2009

FIGURE 3: Taux annuels de croissance démographique



Source: Division de la population du département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Perspectives de l'urbanisation mondiale: La révision 2006, <http://esa.un.org/unup>, août 2009

Chapitre 2

Structure du secteur avicole

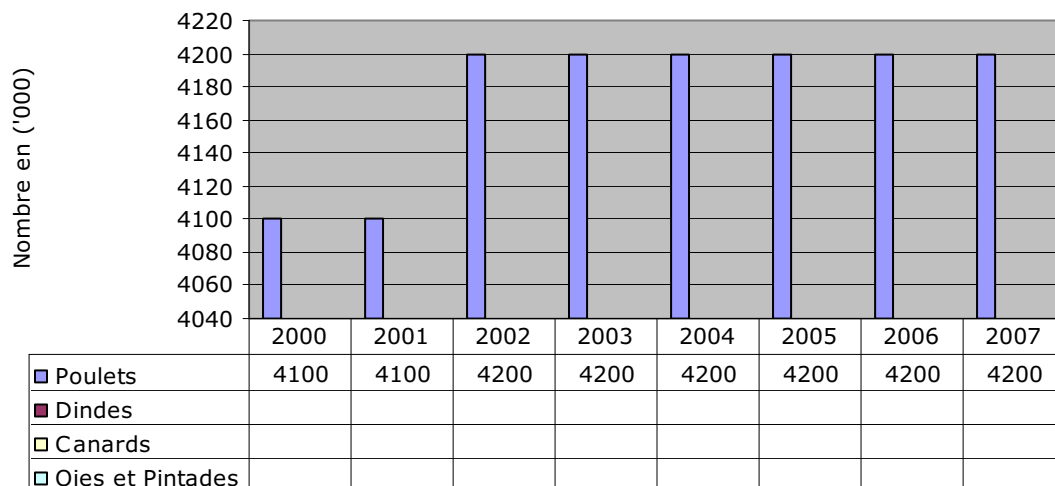
2.1 CHEPTELS AVICOLES NATIONAUX

En Mauritanie, l'aviculture est pratiquée selon deux grands types de modalités: « traditionnelle » (ou familiale), et « moderne » (ou semi industrielle).

Le secteur élevage se caractérise par un manque dramatique de données de base concernant le cheptel et les paramètres zootechniques des animaux. Il n'existe pas à l'heure actuelle de données précises concernant les effectifs du cheptel national ou concernant les paramètres zootechniques de croissance de celui-ci. Or ces renseignements sont indispensables à la fois à l'établissement des stratégies de développement de l'élevage et à l'élaboration d'actions d'amélioration sur le cheptel, principalement dans le domaine génétique. Plusieurs études et enquêtes ont été effectuées tentant d'évaluer les effectifs de volailles, et selon l'office national de la statistique (ONS), les effectifs sont estimés à 3,8 millions dont 1.4 millions de poulets en aviculture moderne et 2.4 millions en aviculture familiale (villageoise ou urbaine). Le taux de croissance de la population de volailles en aviculture familiale est estimé à 2.5% par an depuis l'année 2000.

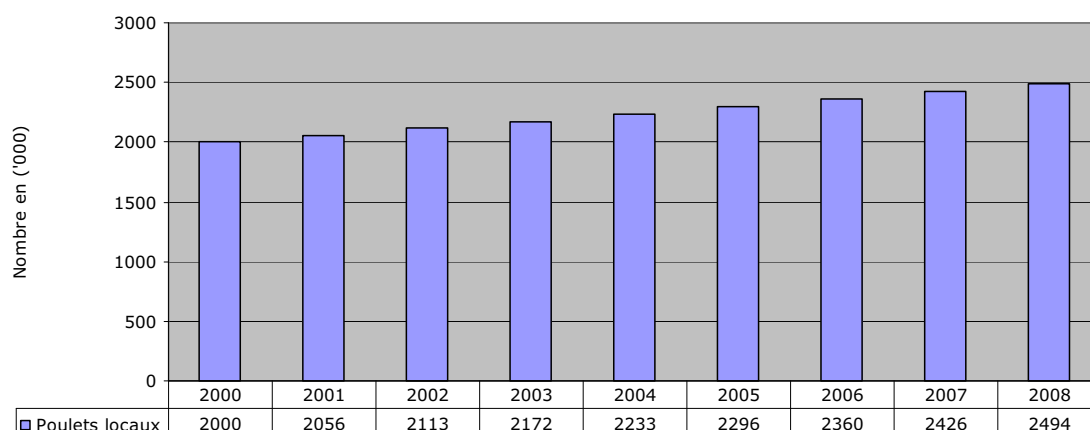
Les estimations de la FAO sont légèrement plus élevées que celles fournies par l'ONS avec un chiffre estimé de 4.2 millions de volailles en 2007.

FIGURE 4.1: **Effectifs nationaux de volailles**



Source: FAOSTAT, août 2009

FIGURE 4.2: Effectifs nationaux de volailles de races locales (données consultant)



Source: Source ONS, (Enquêtes, 2009)

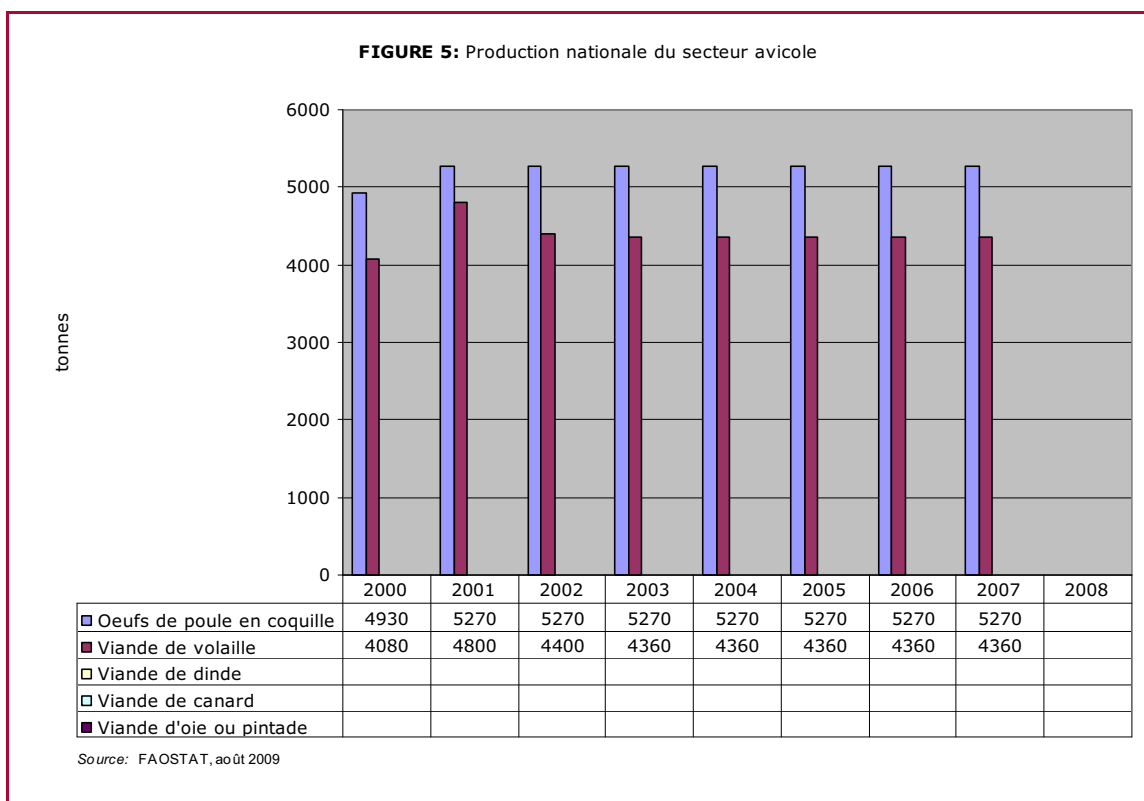
2.2 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CHEPELS AVICOLES NATIONAUX

L'aviculture familiale est pratiquée, à très petite échelle, un peu partout dans le pays, en particulier le long du Fleuve (Wilayas du Guidimagha, Gorgol, Brakna, Trarza) et moyennement dans les wilayas du Sud-est (Assaba, Hodh el Chergui, Hodh el Gharbi). Cette aviculture est destinée à satisfaire en priorité la consommation des zones rurales et des petits centres urbains.

Cet élevage constitue l'une des principales sources nutritionnelles (apport de protéines animales) ainsi que la principale activité génératrice de revenus.

L'aviculture moderne industrielle ou semi-industrielle, apparue en Mauritanie au début des années 1960, a connu un essor en 1990, particulièrement autour de centres urbains tels que Nouakchott (District de Nouakchott), Rosso (Trarza) et Nouadhibou (Dakhlet Nouadhibou) et dans des régions plus reculées du pays Gorgol (Kaédi), Adrar (Atar) et Tiris Zemmour (Zouerate). Ce type d'élevage compte environ 30 exploitations opérationnelles.

2.3 PRODUCTION



D'autres références estiment la production de viande blanche à près de 7000 tonnes en l'année 2000 au lieu des 4080 tonnes mentionnées ci-dessus (voir tableau 1).

TABEAU 1:
Production nationale de viande blanche

		Production	Valeur	Autoconsommation	
		tonnes	millions UM	tonnes	%
Poulets de chair	Aviculture traditionnelle	4833	2900	2417	50%
	Aviculture intensive	2100	1092	0	0%
Total		6933	3992	2417	35%

Source: Estimation 2000 document « Initiative «Elevage, Pauvreté et Croissance» (IEPC) » - Document National - FAO/WB-2002

Dans le domaine de la production traditionnelle avicole, il existe un nombre considérable de petits éleveurs (jusqu'à 150 poussins) dont la contribution à l'alimentation nationale offre un potentiel élevé. Selon les estimations présentées, près de 60% de la production nationale seraient approvisionnés par cette aviculture traditionnelle (familiale), contre 30% par l'aviculture intensive (semi-industrielle).

On estime en général que la productivité annuelle des poules est de 2 à 6 poulets de 5 mois. Dans les conditions actuelles l'aviculture familiale est peu valorisée et extrêmement fragile, mais elle comporte des potentialités importantes pour améliorer la ration alimentaire des ménages les plus pauvres. L'autoconsommation, bien que modeste, est appréciable pour une

famille démunie (10 à 40 œufs /famille/an et 8 à 20 poulets/an). De plus, la volaille constitue la tirelire des ménages (elle est une forme d'accumulation présente dans tous les ménages) : on vend un poulet pour satisfaire des petits besoins urgents (médicaments, aliments...). Enfin elle intervient dans les relations sociales.

C'est pourquoi les femmes rurales sont très demandeuses d'actions visant l'amélioration de cet élevage de basse-cour. Malheureusement, jusqu'à présent il n'a eu que très peu d'actions suivies d'amélioration de l'aviculture familiale. Les rares expériences n'ont pas été valorisées en termes d'enseignements à tirer. D'autre part, il existe au niveau des structures de vulgarisation un grand déficit en thèmes vulgarisables.

2.4 CONSOMMATION

Figure 6.a et 6.b: Viande de volailles (en moyenne calories/personne/jour) (en kg/personne/an)

Pas d'informations détaillées disponibles

En Mauritanie, la consommation actuelle de viande blanche est estimée à environ 11.000 tonnes, pour une consommation annuelle par habitant de l'ordre de 3 à 4 kg/habitant/an. La consommation annuelle per capita des Mauritaniens s'avère donc beaucoup moins importante que celle des pays avoisinants.

Cette consommation annuelle de viande blanche est couverte à 58 % par l'aviculture traditionnelle, à 25 % par l'aviculture intensive et à 17 % par les importations. Ainsi, les projections de la FAO sur la demande en viande blanche prévoient pour l'Afrique Subsaharienne un accroissement à l'horizon 2015 d'environ 25 % soit 5 % par an. A ce taux, la demande mauritanienne à l'horizon 2015 serait d'environ 17.000 tonnes. En outre, il y a une substitution de plus en plus marquée de la viande rouge par la viande blanche.

En considérant une croissance des effectifs en volailles traditionnelles proportionnelles à la croissance de la population (3.952.000 à 2,7%) et une stagnation de la filière avicole intensive, la production nationale de volaille de race locale en 2015 dans une situation sans amélioration se situerait aux alentours de 9.300 tonnes. Ainsi, le recours à une importation d'environ 9.000 tonnes supplémentaires serait nécessaire pour répondre à la demande en viande de volaille.

Au cours de l'année 2006, à cause de la large diffusion d'informations sur l'apparition de la grippe aviaire dans la région (alors que le pays est indemne de cette maladie), les consommateurs se sont détournés des viandes blanches, ce qui a eu des répercussions très graves (chute de 85% de la demande de poulet) en particulier pour le secteur de l'aviculture semi-intensive qui était déjà en difficulté.

En effet, cette filière avicole intensive « moderne » rencontre en permanence de sérieux problèmes de maîtrise des coûts de production et de rentabilité économique. Une expansion de l'aviculture intensive entraînerait une croissance accrue de la dépendance de la production avicole nationale vis-à-vis des intrants importés.

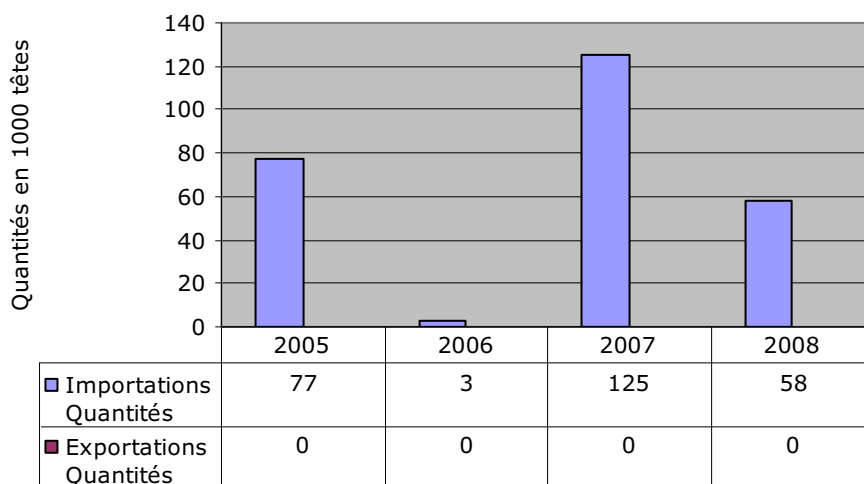
Figure 6.c et 6.d: Œufs (en moyenne calories/personne/jour) (en nombre d'œufs/personne/an)

Pas d'informations détaillées disponibles

La consommation annuelle d'œufs par habitant de l'ordre de 1 à 3 œufs/habitant/jour.

2.5 COMMERCE

FIGURE 7.a: **Importation/Exportation de poulets vivants (jusqu'à 185 g.)**

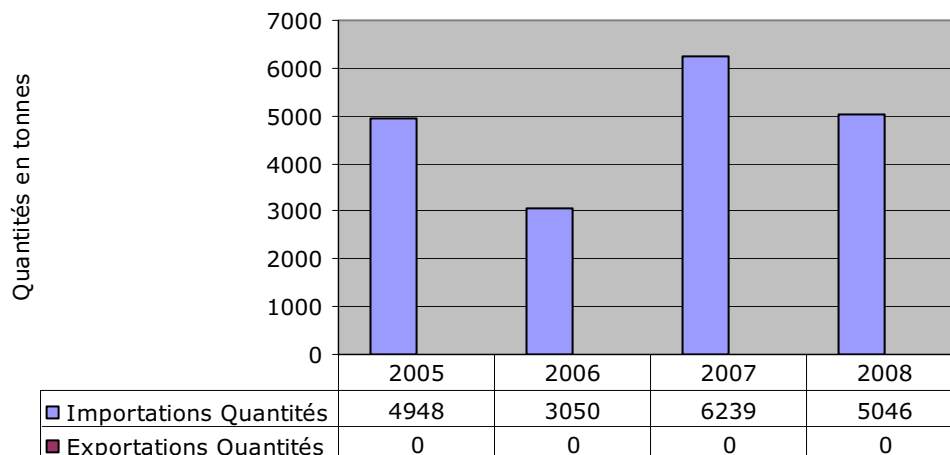


Source: Direction des Douanes/D6/SRE (Ministère des Finances, 2009)

En 2006, les importations de poussins d'un jour ont été quasi-inexistants car l'essentiel de celles-ci provenait du Sénégal qui a interdit l'importation de la volaille de l'étranger dans le cadre des mesures de lutte contre la grippe aviaire et par conséquent ont orienté leur production de poussin à leur marché national.

En 2007, les importations ont repris du Sénégal et le Maroc a commencé à fournir certains élevages avicoles de Nouakchott.

La Mauritanie ne disposant d'aucune unité de productions de poussins, le pays importe annuellement des quantités importantes de poussins d'un jour (2 millions de poussins environs dans les années 90 à 2000, quantités qui ont ensuite fortement diminuées suite à la concurrence de poulet de chair importé et des difficultés d'importations, des coûts élevés en devises, et des contraintes qui font que les ateliers avicoles intensifs ne fonctionnent qu'à 20-25% de leurs capacités).

FIGURE 7.b: **Importation/Exportation de viande de poulet congelé**

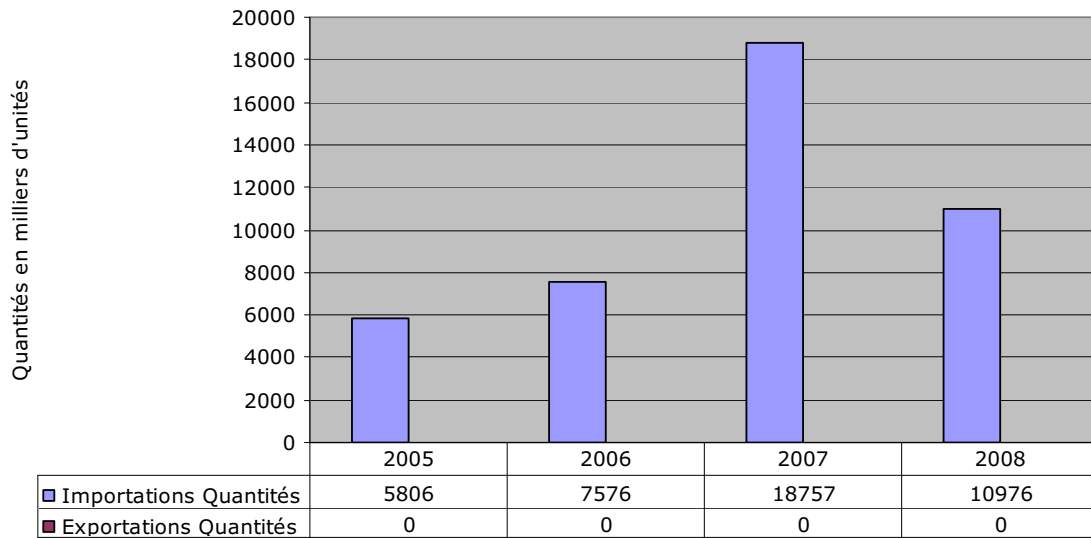
Source: Direction des Douanes/D6/SRE (Ministère des Finances, 2009)

Les importations mauritaniennes de produits de volailles sont égales et surpassent même celles de pays voisins comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire, malgré le fait que la population de la Mauritanie soit très inférieure à celle de ces pays (près de 4 fois inférieure à celle du Sénégal et près de 6 fois à celle de la Côte d'Ivoire).

Il semble ainsi, que dans les dix prochaines années, même dans une hypothèse favorable et malgré l'existence d'un potentiel de croissance certain, la production locale ne pourra que difficilement couvrir une demande croissante.

L'interprétation de la figure ci-dessus montre que les importations ont connu une baisse considérable en 2006 ceci est lié à la psychose engendrée par l'apparition de l'Influenza Aviaire bien que la Mauritanie ait resté indemne et a appliqué les mesures d'interdiction d'importation de tout pays ayant déclaré un cas avéré de Grippe aviaire hautement pathogène.

La confiance des consommateurs s'est rétablie rapidement puisque un pic des importations a été constaté en 2007. En 2008, les importations ont de nouveau connu une baisse considérable qui cette fois-ci n'est pas due à une psychose d'ordre sanitaire mais vraisemblablement au pouvoir d'achat des consommateurs et à la baisse du prix des viandes rouges.

FIGURE 7.c: **Importation/Exportation d'œufs de poule (avec coquilles)**

Source: Direction des Douanes/D6/SRE (Ministère des Finances, 2009).

La figure ci-dessus montre que la consommation des œufs est devenue ancrée dans les habitudes alimentaires des mauritaniens car l'effet de la psychose liée à la grippe aviaire hautement pathogène même si l'importation des œufs n'a pas été épargnée elle a été moins touchée comparativement au poulet congelé. La diminution constatée en 2008 pourrait être engendrée, suite à la crise alimentaire mondiale survenue en 2007, par la baisse du pouvoir d'achat du consommateur et celle du prix de la viande rouge.

Depuis l'apparition de la grippe aviaire hautement pathogène, nous remarquons que les importations en provenance d'Asie ont cessé et furent substituées essentiellement par celles de l'Amérique Latine et dans une moindre mesure de l'Europe.

Figure 7.d: Importation/Exportation de provendes et d'ingrédients alimentaires (maïs, graines de soja, farine de poisson)

Pas d'informations détaillées disponibles

Essentiellement l'alimentation des volailles, particulièrement au niveau des élevages modernes, est à base d'importations de maïs, de tourteaux, et de CMV.

2.6 PRIX

Prix au producteur

Les prix de revient au producteur, bien que difficilement estimables, sont de l'ordre de 550 UM (2.5 US\$ au niveau traditionnel) à 1.400-1550 UM (6.2-6.8 US\$ au niveau traditionnel)/ poulet de 1.2Kg. Quant au prix de l'œuf il se situe aux environs de 19-20UM (au niveau traditionnel) et de 44-46 UM (au niveau traditionnel).

Le prix moyen du Kg de viande de volaille, (poulet congelé), varie en moyenne entre 650 et 800 UM (2.8 à 3.5 US\$/kg).

De fait, la filière avicole nationale est pour le moment soutenue par l'importance des mesures de protection douanières (taxes cumulées, TVA, droits de douane et taxes statistiques d'un montant d'environ 45%). Grâce à cette protection vis à vis des importations, les viandes blanches locales sont bien valorisées. Elles ne pourraient toutefois pas être compétitives sur les marchés extérieurs, et les prix intérieurs les réservent souvent à une clientèle aisée.

Les mesures de protection conduisent à des prix financiers relativement hauts. Aux prix de marché actuels, la production de l'aviculture intensive apparaît financièrement rentable (marges nettes d'environ 190 UM par poulet): elle ne l'est cependant pas au niveau économique du fait de l'importance de la part occupée par les intrants importés, et des cours mondiaux relativement bas de la viande blanche, les pays grands producteurs de céréales à bas coûts ayant des avantages compétitifs évidents.

En effet, pour l'aviculture semi-industrielle, l'alimentation représente 65 à 70% des coûts de production, l'achat des poussins 20 à 25%, les autres frais étant représentés par l'amortissement des bâtiments et du matériel (4 à 6%), des frais divers (personnel, litière, chauffage et frais vétérinaires) comptant pour environ 10%.

Une étude concernant un projet de création d'une unité de production de 25.000 poussins par semaine² fait cependant apparaître la rentabilité de cette filière dans le contexte tarifaire actuel. Selon cette étude, le prix de vente des poussins pratiqués lors de la mise en service de cette unité (dont le coût total serait inférieur aux coûts de transports annuels des poussins importés par les aviculteurs de Rosso et de Nouakchott) permettraient d'établir une saine concurrence face aux poussins importés, et de réduire les coûts de production des éleveurs de façon à pouvoir concurrencer les importations de poulets congelés.

Cette alternative permettrait de maîtriser un peu la flambée des prix sur le marché, tout en permettant aux consommateurs de toutes catégories confondues d'avoir accès à des viandes blanches, sources de protéines, à des prix accessibles. Par ailleurs le renforcement de la consommation de ces viandes pourrait permettre de limiter la pression des abattages sur les cheptels de gros bétail et petits ruminants.

Pour ce qui concerne l'aviculture familiale, la logique de valorisation de la production est particulière: la volaille traditionnelle représentant souvent un porte-monnaie pour le paysan, les ventes se font en fonction de besoins divers. Pour faire face à ces besoins, la plupart des éleveurs écoulent une partie de leurs produits auprès de leurs voisins ou dans des points de vente qui sont repartis au niveau des villes. Pour ce qui concerne la part de la marge qui revient au producteur, différentes expériences au niveau de la sous-région ont montré que le paysan empêche la majeure partie de la marge réalisée, souvent plus de la moitié (60 à 65% dans le Nord-Togo).

En termes économiques, même après élimination de la protection, la production traditionnelle resterait largement rentable, en raison de sa faible dépendance vis-à-vis des intrants importés, ce qui n'est pas le cas de l'aviculture intensive. La filière avicole traditionnelle apparaît ainsi comme la plus porteuse et la plus intéressante, en raison de son rôle sur la sécurité alimentaire, son impact sur la pauvreté rurale, et des potentiels considérables d'amélioration de la production et de la productivité qu'elle offre.

Prix au consommateur

La plupart des éleveurs écoulent donc leurs produits sur des marchés de proximité (directement auprès de leurs voisins ou sur des points de vente qui sont localisés au niveau des villes proches). Les prix généralement observés pour les poulets de chair se situent autour de 700 à 1.500 UM (3 à 7 US\$) et 25-50 UM / œuf. Au niveau urbain, en plus de la commercialisation de poulets vivants traditionnels ou issus des élevages modernes, on

assiste à une vente importante de viandes de poulets congelées importées (entier ou cuisses).

Le prix moyen du Kg de viande de volaille, au niveau des sites de distribution (essentiellement épicerie/autres points de vente urbains et concernant le poulet congelé) varie en moyenne entre 750 et 950 UM (3.5 à 4.5 US\$)

TABLEAU 2:
Variation du prix moyen au consommateur (en UM) des produits de volaille sur les marchés villageois

	2005	2006	2007	2008	2009
Oeufs	15-20	20-30	25-40	30-40	30-50
Volailles	700-1300	850-1800	800-1600	700-1400	650-1500

Source: DPSE, MDR, 2009

Chapitre 3

Systèmes d'aviculture

TABLEAU 3:
Classification des systèmes d'aviculture selon la FAO

Secteurs (FAO/définition)	Système d'aviculture			
	Industriel et intégré	Commercial		Villageois et de basse-cour
		Biosécurité		
		Élevée	Basse	
	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4
Niveau de biosécurité	Élevé	Moyen à élevé	Bas	Bas
Débouchés commerciaux	Exportation et urbains	Urbains/ruraux	Urbains/ruraux	Urbains/ruraux
Dépendance des intrants au marché	Élevée	Élevée	Élevée	Faible
Dépendance aux bonnes routes	Élevée	Élevée	Élevée	Faible
Implantation	Dans la périphérie des capitales et des grandes villes	Dans la périphérie des capitales et des grandes villes	Villes plus petites et zones rurales	Partout, essentiellement dans des zones éloignées ou enclavées
Volailles élevées	Confinement	Confinement	Claustration au sol/ semi-confinement	Essentiellement en plein air
Bâtiment/abri	Fermé	Fermé	Fermé/ouvert	Ouvert
Contact avec d'autres poulets	Aucun	Aucun	Oui	Oui
Contact avec d'autres canards	Aucun	Aucun	Oui	Oui
Contact avec d'autres volailles domestiques	Aucun	Aucun	Oui	Oui
Contact avec la faune sauvage	Aucun	Aucun	Oui	Oui
Soins et conseils vétérinaires	Possède son propre vétérinaire	Paie pour le service	Paie pour le service	Irréguliers, dépendent des services vétérinaires publics
Approvisionnement en médicaments et vaccins	Marché	Marché	Marché	Gouvernement et Marché
Sources d'informations techniques	Multinationales et ses succursales	Vendeurs d'intrants	Vendeurs d'intrants	Services publics de vulgarisation
Sources de financement	Banques et fonds propres	Banques et fonds propres	Banques et canaux privés ³	Fonds propres, programmes d'assistance et banques
Races de volailles	Améliorées	Améliorées	Améliorées	Locales ou indigènes
Niveau de sécurité alimentaire des éleveurs	Élevé	Bon	Bon	Bon à faible

Secteur 1: Industriel et intégré système avec un haut niveau de biosécurité et des oiseaux/produits vendus d'une manière commerciale (p.ex. des fermes qui sont une partie d'une exploitation intégrée de poulets de chair avec des manuels de procédures standards de biosécurité clairement définis et exécutés).

Secteur 2: Système commercial d'aviculture avec un niveau modéré à élevé de biosécurité et des oiseaux/produits habituellement vendus d'une manière commerciale (p.ex. des fermes avec des oiseaux en permanence élevés en confinement; empêchant rigoureusement tout contact avec d'autres volailles ou faune sauvage).

Secteur 3: Système commercial d'aviculture avec un niveau faible à minimal de biosécurité et des oiseaux/produits vendus au niveau des marchés de volailles vivantes (p.ex. une exploitation de poules en cage avec des oiseaux dans des logements ouverts; une ferme avec des oiseaux ayant accès au plein air; une ferme où sont élevés des poulets et des palmipèdes).

Secteur 4: Élevage villageois et de basse-cour avec un niveau minimal de biosécurité et des oiseaux/produits consommés localement.

³ Usuriers, parents, amis, etc.

3.1 GÉNÉRALITÉS

En Mauritanie on rencontre essentiellement deux types de système d'élevage avicole : L'aviculture « traditionnelle » et L'aviculture dite « moderne ». Par rapport à la classification de la FAO, on peut considérer que l'aviculture « moderne » correspond aux secteurs 2 et 3 et l'aviculture « traditionnelle » au secteur 4.

3.2 SECTEUR 1: ÉLEVAGE INDUSTRIEL ET INTÉGRÉ

Le secteur 1 industriel et intégré n'est pas rencontré en Mauritanie.

3.3 SECTEURS 2 ET 3: AUTRES ÉLEVAGES COMMERCIAUX

L'aviculture industrielle (ou semi-industrielle) est apparue en Mauritanie au début des années 1960. Au cours des années 1990, ce type d'élevage avait connu un essor, particulièrement autour de centres urbains tels que Nouakchott, Rosso et Nouadhibou, et comptait jusqu'à 60 exploitations opérationnelles y compris dans des régions plus reculées du pays (Kaédi, Atar, Zouerate). Cette situation avait suscité de gros investissements du secteur privé, et conduit à une dépendance de l'extérieur avec l'importation du matériel d'élevage et de l'ensemble des intrants, particulièrement les poussins et les aliments.

L'aviculture industrielle, ne concerne aujourd'hui qu'un petit nombre d'exploitations (environ 25) principalement concentrées autour de Nouakchott.

La taille de ces unités d'élevage varie entre 500 et 12.000 poussins au maximum. Leur activité est quasi exclusivement orientée vers la production de poulets de chair, qui est plus simple à réaliser. Elle permet en effet une rotation plus rapide du capital et est moins exigeante en termes de savoir-faire.

L'alimentation constitue le poste de dépense principal de la production (environ 75% des consommations intermédiaires). Elle est formulée par les éleveurs eux-mêmes, du moins pour ceux qui possèdent les connaissances techniques indispensables.

Le développement de ce type d'aviculture se heurte donc fréquemment au manque de disponibilité d'intrants au niveau national. Elle dépend des commandes de poussins en Europe ou dans la sous-région et de méthodes d'alimentation intensive, dépendant largement de produits importés. Ces difficultés s'ajoutent à l'inexpérience et à la méconnaissance de la part des quelques producteurs actuels de taille moyenne, des techniques permettant de maximiser les résultats de ce genre d'élevages. Ainsi elle ne concerne plus aujourd'hui qu'un petit nombre d'exploitations (environ 25) principalement concentrées autour de Nouakchott.

De plus, l'énergie et l'eau représentent également des postes de dépenses importants pour ces aviculteurs.

Comme la plupart des équipements et intrants sont importés, leur activité se voit confrontée à des coûts de production élevés. L'impact de ces coûts sur les prix des produits finaux (environ le double du prix des poulets importés) les rendent difficilement accessibles à la majorité de la population, et limite donc leur marché.

L'élevage avicole de type semi-industriel s'est développé partiellement au cours de ces dernières années. Cependant, de nombreuses questions techniques ou vétérinaires sont malheureusement peu ou mal maîtrisées au sein des unités de production. On peut citer, pour exemple :

- les erreurs de conception des infrastructures,
- la méconnaissance des techniques d'alimentation,
- l'incidence trop fréquente d'épizooties, etc.

Les principaux acteurs sont les suivants:

La centrale d'approvisionnement en intrants d'élevage (CAIE): société mixte chargée d'assurer l'approvisionnement en médicaments et principalement en vaccins vétérinaires;

Les pharmacies et cliniques vétérinaires: assez nombreuses à travers le pays, notamment dans les principaux centres urbains;

Les auxiliaires vétérinaires: les 300 à 500 auxiliaires formés et dotés de pharmacies vétérinaires depuis 1996, ne semblent pratiquement pas offrir de services aux éleveurs avicoles;

Les fournisseurs de poussins: pratiquement inexistant, les poussins « de race » devant être importés (de France, Belgique et Sénégal à des prix qui varient actuellement de 230 à 350 ouguiyas par unité);

Les fournisseurs d'aliments: les moulins et importateurs de céréales vendent certains sous-produits ou aliments concentrés.

3.3.1 Cheptels reproducteurs et œufs à couver

En Mauritanie, à la différence des autres pays de la région, il n'existe pas actuellement de production locale de poussins de lignées améliorées. Certains aviculteurs importent eux-mêmes leurs poussins directement en provenance d'Europe (France, Belgique) et/ou du Sénégal, la capacité d'importation de ces unités était estimée dans les dix dernières années à 2.000.000 poussins/an mais elle a enregistré une baisse importante depuis 2005/2006 et des fluctuations depuis lors dus aux conséquences de la grippe aviaire et aux difficultés de disponibilité d'importations, pour des prix qui varient de 230 à 350 ouguiyas par unité, rendus Nouakchott.

3.3.2 Viande de poulets de chair

La production de poulets de chair au niveau des exploitations avicoles a connu une évolution tendant vers une diminution, voire une quasi-stagnation, durant ces dix dernières années. Elle représente actuellement 10 à 20% de la production nationale. Parallèlement on a assisté à une évolution significative des importations qui représentent environ 30 à 50 de la production et de la consommation dans le pays.

3.3.3. Œufs de consommation de poules

La production d'œufs de consommation en Mauritanie est difficile à estimer (autoconsommation au niveau de l'élevage traditionnel) et reste très faible. On note cependant l'existence de deux unités de production au niveau de Nouakchott, et l'essentiel de la consommation est assuré par les importations et l'élevage familial.

3.3.4 Autres espèces

On niveau de l'élevage familial traditionnel, en plus des poulets, on rencontre de petites bandes de pintades, pigeons et de canards qui sont élevés dans l'exploitation pour essentiellement une autoconsommation.

3.3.5 Organisations de producteurs

Le GNAM (Groupement national des aviculteurs de Mauritanie) est une structure faitière concernant essentiellement les aviculteurs du secteur semi-industriel. Ces aviculteurs se sont regroupés au sein de cette organisation, pour mettre en place des outils et des infrastructures indispensables au développement de ce type d'élevage (en particulier, des unités de production de poussins et d'aliments de volaille). Le GNAM regroupe en particulier des aviculteurs qui importent des poussins et des aliments, et en revendent occasionnellement une partie à de petits éleveurs.

De plus, en terme d'organisation on peut mentionner quelques coopératives (essentiellement de femmes), qui se consacrent à l'aviculture à petite échelle dans les zones rurales. Il ne semble pas exister d'ONG intervenant spécifiquement dans ce secteur d'activité. Cependant dans le cadre de certains programmes de développement (ONGs et

projets nationaux), on note des activités sociales ayant trait à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers des activités génératrices de revenus telles que l'aviculture familiale.

Le MDR et ses délégations régionales, ne possèdent que des capacités d'intervention très limitées en matière d'appui aux aviculteurs, tant pour ce qui concerne les moyens physiques disponibles qu'en terme de moyens humains et de compétences techniques. Le CNERV dispose d'un laboratoire d'analyse biologique fonctionnel, mais de capacité limitée.

Dans l'ensemble, et en l'absence de toute statistique disponible concernant les différents acteurs intervenants sur les produits avicoles, le nombre d'emplois générés par la filière est inconnu et très difficile à estimer.

Pour ce qui concerne les performances des organisations rurales, on doit noter les aspects suivants:

Les objectifs, les besoins et les stratégies du GNAM (Groupement national des aviculteurs de Mauritanie) sont assez mal définis, mais mériteraient d'être clarifiés afin de mieux identifier le rôle de cette organisation au sein de la filière, notamment en matière de services aux éleveurs, et de mise en place d'outils et d'infrastructures indispensables à la production de poussins et d'aliments;

Les quelques coopératives (essentiellement de femmes) qui se consacrent à l'aviculture paraissent souffrir d'un manque d'appui et de conseils techniques de base de la part d'intervenants compétents.

Depuis les années 70, les services publics d'appui au secteur de l'élevage avicole (investissements et offres de services) sont restés relativement faibles au regard de la contribution potentielle de ce secteur à l'économie nationale. On constate en particulier une grande carence de services d'appui à l'aviculture traditionnelle.

En termes de couverture sanitaire, si le diagnostic des contraintes pathologiques majeures en élevage traditionnel de volailles est relativement aisé, la mise en œuvre de solutions au profit d'un maximum de paysans s'avère difficile en raison des caractéristiques structurelles de ce type d'élevage et des moyens financiers limités dont disposent les paysans.

Comme dans de nombreux pays, l'absence de vétérinaires, d'ingénieurs, de techniciens d'élevage ou d'agronomes accessibles aux paysans, ont abouti à créer des fonctions d'auxiliaire villageois. Les principales limites de la formation d'auxiliaires sont liées au décalage qui existe entre l'offre qu'ils représentent (connaissances techniques très ciblées et donc limitées) et la demande qu'ils sont censés satisfaire en quantité et en qualité. Il existe ainsi au niveau des dispositifs de vulgarisation et de conseil technique un grand déficit en thèmes vulgarisables (référentiels et matériels pédagogiques).

3.4 SECTEUR 4: ÉLEVAGE VILLAGEOIS OU DE BASSE-COUR

3.4.1 Poulets

L'aviculture traditionnelle (villageoise ou urbaine) concerne essentiellement les poules de race locale, et dans une bien moindre mesure les pintades et parfois les canards. L'élevage de ces volailles constitue une activité plus particulièrement dévolue aux femmes et aux enfants. Le cheptel aviaire de la famille est généralement assez réduit : 5 à 20 têtes dont 3 à 12 poules en âge de reproduire. Cet effectif limité est la conséquence de plusieurs facteurs : (i) l'incidence des maladies (parasitaires externes et internes) et surtout de la pseudo-peste aviaire (80-100% de mortalité), (ii) le faible taux de reproduction de la race locale (40 - 50 œufs par poule et par an), (iii) les contraintes alimentaires et (iv) les mauvaises conditions de logement, d'abreuvement et d'hygiène.

Le développement de l'aviculture familiale constitue un créneau important de l'amélioration des conditions de vie des ménages à faibles revenus victimes des changements climatiques. De plus, il permet de toucher surtout les femmes rurales à travers des actions concertées d'amélioration et peut ainsi constituer une porte d'accès à l'intégration des femmes au développement du petit élevage en général.

Dans les conditions actuelles, l'aviculture familiale est peu valorisée et extrêmement fragile, mais elle comporte des potentialités importantes pour améliorer la ration alimentaire des

ménages les plus pauvres. L'autoconsommation, bien que modeste, est appréciable pour une famille démunie (10 à 40 œufs /famille/an et 8 à 20 poulets/an).

De plus, la volaille constitue la tirelire des ménages (elle est une forme d'accumulation présente dans tous les ménages) : on vend un poulet pour satisfaire des petits besoins urgents (médicaments, aliments...).

L'aviculture traditionnelle souffre de plusieurs maux liés sans aucun doute au manque d'information et de formation dans un domaine des productions animales où les résultats économiques sont particulièrement sensibles à toute erreur technique. Ces contraintes sont surtout d'ordre :

- nutritionnel (alimentation) ;
- mauvaises conditions de logement, d'abreuvement et absence d'hygiène ;
- absence d'organisations locales avicoles d'exploitation commune ;
- manque de structure et d'infrastructures de commercialisation de la volaille ;
- faible niveau de connaissance des pratiques d'élevage avicole.

L'alimentation est avant tout axée sur ce que les volailles peuvent glaner au cours de leur divagation (verdure, graines, insectes, déchets de cuisine) ; il existe donc une « charge » maximale de volailles locales par agglomération. Régulièrement, l'éleveur distribue, de manière assez parcimonieuse, des grains de sorgho, du son de riz ou du mil broyé. La quantité journalière offerte ne doit guère dépasser 10g / tête / jour.

L'abreuvement est irrégulier et de qualité médiocre : souvent l'eau est placée 1 fois par jour dans un récipient mal nettoyé. Rapidement l'eau est épuisée et les volailles restent sans eau pendant une bonne partie de la journée. Cette situation est particulièrement préjudiciable pour les poussins, surtout en période chaude.

Aucun soin vétérinaire n'est administré aux poules locales. En outre, les volailles payent un lourd tribut aux petits félidés sauvages. Il s'ensuit que les mortalités sont très élevées, notamment sur les poussins (60 à 80%)

3.4.2 Autres espèces

On niveau de l'élevage familial traditionnel, les petits exploitants utilisent en plus des poulets, des petites bandes de pintades, pigeons, dindes, oies et de canards de barbarie qui sont élevés dans l'exploitation pour essentiellement une autoconsommation.

3.5 ANALYSE DE LA FILIÈRE AVICOLE

3.5.1 Poussins d'un jour

Au sein de la filière, les flux entrants concernent essentiellement deux éléments importants pour la production. Il s'agit :

- i. des poussins d'un jour, qui sont importés dans le cas des élevages intensifs. Cette situation impose des coûts élevés en devises, et implique des contraintes qui font que les ateliers avicoles intensifs ne fonctionnent qu'à 20-25% de leurs capacités;
- ii. des aliments, produits localement et importés, qui sont les matières premières pour l'alimentation des volailles. Parmi ces matières premières, on distingue généralement deux catégories de produits:

3.5.2. Viande de poulets de chair

Voir chapitre 4.1

3.5.3 Oeufs de consommation

Les flux sortants de la filière concernent essentiellement les poulets de chairs, la production d'œufs restant très faible en Mauritanie.

3.5.4 Autres espèces

La commercialisation des autres espèces est difficilement mesurable, et répond le plus souvent aux besoins en trésorerie de l'exploitation avicole

Chapitre 4

Commerce, commercialisation et marchés

Dans ce commerce, l'activité de vente de volailles et/ou d'œufs ne constitue en général pas l'occupation principale des opérateurs existants (même semi-industriels). Dans la distribution des produits de l'aviculture (poulets et œufs), il semble exister quelques grossistes, de nombreux détaillants (épiceries, supermarchés,..), ainsi que des restaurants, hôtels, pâtisseries, etc. Ces derniers, selon leur taille et surtout les opportunités, achètent directement aux producteurs ou à des grossistes.

Les plus gros opérateurs intervenant sur le marché sont cependant les importateurs de poulets congelés, qui seraient moins d'une dizaine en Mauritanie.

Pour répondre à la demande de viandes blanches dans les centres urbains, des élevages avicoles semi-intensifs ont eu tendance à se développer en périphérie des villes. Ils alimentent ainsi les circuits urbains de commercialisation de volailles, généralement sur pied. Ils se localisent particulièrement autour des grands centres urbains et dans les régions les plus peuplées du pays, tels que Nouakchott, Nouadhibou et Rosso, mais également dans des régions plus reculées, comme à Kaédi, Atar; et Zouerate, par exemple.

L'aviculture familiale est pratiquée, à très petite échelle, un peu partout dans le pays, en particulier le long du Fleuve. Cette aviculture est destinée à satisfaire en priorité la consommation des zones rurales et des petits centres urbains.

4.1 MARCHÉ NATIONAL

La commercialisation des produits de la filière est aujourd'hui très majoritairement dans les mains du secteur informel (ce qui peut constituer un handicap face aux circuits de distribution des produits importés). Les grandes caractéristiques des modalités de commercialisation sont les suivantes:

- le circuit repose quasi-exclusivement sur les ventes en vif (vente d'animaux vivants);
- les lieux de vente sont nombreux (chez le producteur, sur le bord de la route, plus rarement sur les marchés des villages et lors de marchés hebdomadaires);
- les volumes unitaires vendus sont faibles (de quelques sujets à une dizaine).

Il s'agit donc essentiellement d'activités de commerce de proximité, exploitant des circuits courts, et ne demandant pas d'installations d'abattage, les animaux étant sacrifiés de préférence par les consommateurs.

Au niveau des centres urbains, particulièrement à Nouakchott, on rencontre certains sites de ventes de poulets vivants au niveau des fermes avicoles et aux abords des marchés des arrondissements et communes, cependant les conditions d'hygiène souvent précaires des lieux d'abattage peuvent menacer la qualité et la sécurité des produits de cette filière. La commercialisation se fait surtout au niveau des épiceries et des boucheries notamment pour le poulet congelé.

TABLEAU 4:
Répartition des marchés (zone de Nouakchott)

Localisation (commune)	Nombre	Système d'abattage
Tevragh Zeina	4	existant
5e arrondissement	2	existant
6e arrondissement	2	existant
Ksar	3	existant
Toujounine	5	existant
Médina R.	2	existant
Dar Naim	2	existant

4.2 IMPORTATIONS

TABLEAU 5:
Importations de volailles et produits de volailles en Mauritanie

Nature	Provenance	Quantité			
		2005	2006	2007	2008
Poussins d'un jour	Sénégal	27875	3750	25000	57500
	France	44425	0	0	0
	Espagne	2800	0	0	0
	Maroc	2475	0	100000	0
	Total	77575	3750	125000	57500
Poulets congelés	France	137246	75009	302178	80370
	Pays-bas	2705187	1419171	632601	139691
	Brésil	1898776	1489903	5055180	4715499
	Belgique	28615	0	54587	0
	Grande-Bretagne	26293	27348	0	0
	Arabie Saoudite	29132	0	0	0
	Dubaï	57260	0	0	28054
	USA	53150	0	0	0
	Italie	0	0	28350	28350
	Pérou	0	0	28080	0
	Slovaquie	0	0	28350	0
	Allemagne	0	0	55890	54480
	Paraguay	0	0	0	141927
	Malaisie	0	0	0	28528
	Argentine	0	28618	0	0
	Suisse	0	8950	0	0
	Espagne	12000	563	53500	0
Total	4947659	3049562	6238716	5046444	
Œufs de consommation	France	466255	7491	1536291	0
	Pays-bas	3598945	6542036	5652255	992945
	Brésil	409400	512364	8145255	5822855
	Belgique	460109	507818	0	0
	Grande-Bretagne	0	0	0	0
	Arabie Saoudite	0	0	0	0
	Maroc	0	6364	2382436	4016364
	Dubaï	0	0	0	0

USA	0	0	0	0
Thaïlande	344782	0	0	0
Hong-Kong	0	0	498545	0
Argentine	0	0	535273	0
Espagne	526091	0	7273	144000
Danemark	0	0	0	0
Total	5805582	7576073	18757327	10976164

Source: Direction Générale des Douanes/D6/SRE

4.3 EXPORTATIONS

La contribution du secteur rural au commerce extérieur reste négative, compte non tenu des exportations non comptabilisées des animaux vivants. Les exportations de nouvelles gammes de produits ont démarré à un rythme qui laisse présager une amélioration de cet indicateur.

4.4 INFRASTRUCTURES D'ABATTAGE

Elles existent, à un stade artisanal : sacrifice traditionnel et machine à déplumer, et pour les besoins de la consommation locale au niveau de certaines fermes avicole et sites de ventes dans les communes.

4.5 PROVENDE, ALIMENT VOLAILLES

Essentiellement l'alimentation des volailles, particulièrement au niveau des élevages modernes, est à base d'importations de maïs, de tourteaux, et de CMV. Elle constitue le poste de dépense principal de la production (environ 75% des consommations intermédiaires). Elle est formulée par les éleveurs eux-mêmes, du moins pour ceux qui possèdent les connaissances techniques indispensables.

Au niveau de l'élevage traditionnel, l'alimentation est avant tout axée sur ce que les volailles peuvent glaner au cours de leur divagation (verdure, graines, insectes, déchets de cuisine); il existe donc une « charge » maximale de volailles locales par agglomération. Régulièrement, l'éleveur distribue, de manière assez parcimonieuse, des grains de sorgho, du son de riz ou du mil broyé. La quantité journalière offerte ne doit guère dépasser 10g / tête / jour.

Le prix de l'aliment importé au producteur revient entre 790 et 800 US\$/tonne. Pour les produits fabriqués localement (Maïs, Tourteaux, farine de poissons, CMV) le prix au producteur est de 660 US\$/tonne. La différence du prix s'explique par la qualité du produit importé.

Chapitre 5

Races

5.1 RACES EXOTIQUES

On rencontre, surtout au niveau des exploitations avicoles modernes, une large gamme de races provenant de France Belgique, etc. dont les principales sont : BERCO, VEDETTE, ROSS 206, ISABROWN, ARBORE AERE, COUPE 500 (Enquêtes Monographie des élevages péri-urbains, Dr. Ba Mohamedou / Avril 2001)

5.2 RACES LOCALES

Il n'existe pas, ou plutôt il est difficile d'avoir une liste exhaustive des races et variétés des poules et poulets utilisés par les petits exploitants ruraux.

La plupart des volailles rurales indigènes sont le résultat de siècles de croisements avec des races exotiques et de sélection conduite au hasard à l'intérieur du troupeau. Il en résulte qu'il n'est pas possible de standardiser les caractéristiques et les performances productives des poules et poulets indigènes.

Chapitre 6

Santé vétérinaire, santé publique, mesures de biosécurité

6.1 INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE

Depuis l'avènement de la grippe aviaire et son apparition en Europe, en Asie et dans certains pays d'Afrique et jusqu'au moment de la rédaction du présent rapport, aucun cas de grippe aviaire n'est apparu en Mauritanie.

Pourtant le risque d'apparition de cette maladie en Mauritanie a depuis et constitue encore une préoccupation majeure des pouvoirs publics. Les facteurs de risque d'introduction de cette maladie dans notre pays sont liés à sa position géographique et à ses spécificités environnementales caractérisées par l'existence de nombreuses zones humides qui constituent des destinations privilégiées des oiseaux migrateurs.

D'autres facteurs viennent aussi s'ajouter à ces données naturelles pour favoriser l'apparition de la grippe aviaire en Mauritanie :

- beaucoup de ménages mauritaniens notamment en milieu rural, élèvent des volailles dans la concession familiale et ces dernières se mêlent librement aux oiseaux sauvages.
- le pays importe d'importantes quantités de viande de volailles et de produits avicoles.

Il ressort de ce qui précède que la Mauritanie est et reste un pays exposé au risque d'introduction de la grippe aviaire à laquelle elle n'est pas bien préparée. C'est pour cela qu'en 2005 un premier plan stratégique national 2006-2007 (avec la collaboration de partenaires au développement FAO, OMS, BM, UNICEF) a été élaboré pour permettre une prévention et une lutte appropriées contre ce fléau.

L'objectif général consistait à prévenir et minimiser les risques de l'introduction de la grippe aviaire en Mauritanie et contribuer à la préservation de la santé humaine et animale dans l'optique de réduire les risques d'infections humaines et animales par le virus hautement pathogène, de renforcer les systèmes nationaux de santé animale et humaine, d'assurer la prise en charge de cas humain éventuel et d'atténuer l'impact socio-économique de la maladie.

Plusieurs mesures ont été prises à ce moment, à savoir la mise en place d'un comité interministériel, la création d'une Commission Nationale Permanente de Surveillance de la Grippe Aviaire (CNPSGA), un arrêté fixant les mesures à prendre, l'interdiction d'importations de volailles et produits avicoles de tout pays reconnu affecté, l'instauration de contrôle vétérinaire au niveau des frontières terrestres, maritimes et aériennes, le dénombrement d'oiseaux au niveau des parcs nationaux; organisation de missions d'investigation suite aux alertes, l'intégration de la grippe aviaire dans le système d'épidémiologie (maladie prioritaire), la participation à des réunions sous régionales et internationales (conférences mondiales au Mali, Inde et Egypte) de préparation à la menace de la pandémie, et la mise en place d'une Cellule de Veille au sein du MDRE chargée de la planification et de la coordination des activités d'épidémiologie des oiseaux domestiques et sauvages.

La majeure partie de ces mesures ainsi que le renforcement des capacités des services vétérinaires ont été mis en œuvre avec l'appui de financements de l'Etat, la FAO (TCP) et d'autres partenaires de coopération (BM, EU, BAD etc.) à travers des projets nationaux ou sous régionaux.

Il a été également procédé à l'élaboration de plans de contingence et de lutte intégrée, ainsi qu'à l'évaluation des services vétérinaires par l'outil PVS/OIE dans l'optique de définir les forces et les faiblesses des services vétérinaires, reconnus mondialement comme Bien public

International pour la santé publique, en vue de leur renforcement à travers des financements nationaux et la mobilisation de fonds internationaux.

Le renforcement des capacités des services vétérinaires se poursuit à travers d'autres financements des partenaires de coopération sur le plan sous régional et régional (SPINAP, OFRO) ayant trait aux aspects de formation, d'équipements de laboratoires et informatique, de mise à disposition de produits et kits, de stratégie de communication, et de renforcement de la surveillance épidémiologique à travers les plateformes de GF/TADs/FAO, Alive, etc.

La Mauritanie fait partie de plusieurs réseaux de laboratoires, d'informations sanitaires et de surveillance tels que le WAHIS/OIE, REMESA, TADInfo, EMPRESS/GLEWS, AU/IBAR updates/Novel Influenza, etc.

6.2 AUTRES PATHOLOGIES AVIAIRES MAJEURES

Pour des informations régulièrement mises à jour sur la situation des pathologies aviaires transfrontalières et notifiables, prière de se référer au:

Programme de prévention des urgences pour les ravageurs et les maladies transfrontalières des animaux et des plantes (EMPRES) de la FAO, à l'adresse:

www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/empres/home.asp

Base de données du système mondial d'information sanitaire (WAHID) de l'OIE, disponible à l'adresse: www.oie.int

Le cheptel aviaire souffre des conséquences de l'incidence de plusieurs autres maladies (parasites externes et internes, et surtout de la pseudo-peste aviaire). Les maladies observées peuvent être infectieuses ou non, et causées par une grande variété d'organismes ou de déficiences :

MALADIES INFECTIEUSES

Maladies virales

Elles sont parmi les plus meurtrières. Elles ne peuvent être traitées mais peuvent être prévenues par des vaccins. Les plus importantes sont décrites ci-dessous.

Maladie de Newcastle : La mortalité atteint souvent 100 pour cent chez les jeunes poussins. Cette maladie représente la contrainte sanitaire la plus importante au développement de l'aviculture familiale. Les sujets de tous âges peuvent être affectés, quoique les jeunes soient plus susceptibles. La mortalité chez les oiseaux plus âgés est habituellement plus faible, mais la production peut être sévèrement réduite.

Variole aviaire : La maladie est saisonnière et apparaît après la période de reproduction des moustiques.

Maladie de Marek : La forme classique observée est souvent accompagnée d'un pic élevé de mortalité qui survient chez les oiseaux âgés de 15 semaines jusqu'à l'entrée en ponte.

Maladies mycoplasmiques : Ces derniers sont essentiellement associés à la Maladie Respiratoire Chronique, un syndrome complexe causé par *Mycoplasma gallisepticum* associé à des bactéries (souvent *E. coli*), des champignons et des virus (souvent celui de la Bronchite infectieuse).

Maladies bactériennes

Choléra aviaire (Pasteurellose) : Le choléra est commun partout où il y a des troupeaux villageois en liberté, du fait qu'ils associent plusieurs espèces de volailles et sont constamment en contact avec des oiseaux sauvages.

Salmonellose aviaire : La viande de volaille et les œufs représentent une source majeure d'infection pour l'homme.

Maladies Parasitaires : Les Coccidioses qui sont assez fréquentes dans les élevages intensifs en raison du non respect des conditions d'hygiène (particulièrement changement de la litière) et de l'Humidité élevée, les *Parasites externes (ectoparasites)* : Poux ; Acariens, Tiques, et *Parasites internes (endoparasites)* : dont les plus importants sont les Helminthes et les Protozoaires:

Maladies fongiques : *Mycotoxicoses et Aspergillose*

MALADIES NON INFECTIEUSES

Déficiences : Des déficiences et déséquilibres en énergie et protéines peuvent survenir lorsque les aliments contiennent des quantités insuffisantes de ces nutriments, ce qui entraîne une croissance ralentie chez les jeunes sujets, une chute dans la quantité d'œufs produits ainsi qu'une diminution du poids de l'œuf chez les poules pondeuses.

Intoxications : Un excédent de certains nutriments, spécialement de minéraux, peut causer des problèmes. Trop de sel commun (NaCl) par exemple induit des déformations de la coquille de l'œuf et une augmentation de la consommation d'eau; si l'eau de boisson est insuffisante - comme c'est souvent le cas chez les volailles en liberté.

D'autre part, l'ingestion de parties de plantes toxiques telles que feuilles, graines et sève, représente un risque commun pour les oiseaux en divagation.

La prophylaxie médicale se fait essentiellement au niveau des exploitations modernes qui utilisent des vétérinaires privés et qui disposent d'un programme de vaccination mis en place par les services vétérinaires et concernant les principales maladies (Gumboro, Newcastle, etc.)

En cas de forte mortalité, des campagnes de vaccinations, surtout contre la maladie de Newcastle, sont organisées gratuitement par les services vétérinaires au niveau des villages et zones rurales.

6.3 MESURES DE BIOSÉCURITÉ

Au niveau des élevages avicoles traditionnels, il n'est adopté aucune mesure de biosécurité requises notamment l'isolement, le contrôle des mouvements et l'assainissement. Ceci constitue l'une de causes de la pullulation des pathologies.

Au niveau des élevages semi intensifs de volailles, il est adopté un certain nombre de pratiques de biosécurité qui se font à travers des isolements quand une affection est signalée et de l'application d'actions sporadiques d'assainissements. Ceci dit, toutes les mesures de biosécurité ne sont pas appliquées tel que l'exige ce type d'Elevage. Cependant, il est a note que depuis l'avènement de la grippe aviaire certains élevages, avec l'appui de la direction de l'Elevage ont commencé à corriger certaines pratiques de biosécurité qu'ils adoptés partiellement.

Ces pratiques, entre autres, ont trait essentiellement au niveau de l'élevage traditionnel au confinement à l'écart des oiseaux migrateurs et loin des enfants, à la confection d'habitat approprié avec les mesures d'hygiène convenables (litière propre, nettoyage régulier, désinfection, alimentation et abreuvement dans des récipients propres) etc..

Quant au niveau des élevages modernes les pratiques concernent surtout l'hygiène du personnel, le respect des normes d'habitat (bâtiments ventilés, élevage par bande, densité, etc.) l'existence d'un programme de prophylaxie et de lutte contre les parasites et prédateurs), la désinfection et le vide sanitaire (pédiluve et utilisation de désinfectants), les normes d'abattage, etc...

Chapitre 7

Politiques actuelles, cadre légal

Dynamiques d'évolution

En raison des difficultés que connaît la filière, on n'observe que peu de progrès et d'innovations techniques au cours des dernières années. Les éleveurs restent très éloignés des flux de connaissances, et ont tendance à développer des stratégies de production très individuelles. Ils ont des informations très limitées sur le fonctionnement de la filière, on ne rencontre pratiquement aucune expérience de concertation entre différents acteurs permettant de dépasser certaines contraintes techniques et/ou économiques existantes. Les systèmes de vulgarisation et de conseil technique manquent de personnes qualifiées dans ce domaine.

Tendances et dynamiques économiques récentes

Au cours de l'année 2006, du fait de rumeurs liées à l'apparition de la grippe aviaire (alors que le pays est indemne de cette maladie et que le Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires a bien géré ce dossier) la population s'est soudain abstenue de consommer de la viande blanche. Ceci a eu des répercussions très graves sur la filière intensive en particulier, qui était déjà en difficultés (chute de 85% de la demande de poulet).

De fortes mortalités dues à l'apparition de la fièvre de Newcastle dans la Wilaya du Gorgol, avaient renforcé la rumeur. Il faut signaler que depuis cette date, la Direction de l'Élevage procède à un programme de vaccination de la volaille contre cette maladie.

Depuis début 2007, une autre tendance globale intervenant sur les filières avicoles, a été l'envolée du cours des céréales. Sur le marché de Chicago, le maïs a gagné 18% sur l'année et 73% depuis début 2006, tandis que le blé s'approchait fin 2007 de 350 \$/tonne, soit le double de son prix début janvier. Cette flambée des prix a pour origine d'une part, l'accroissement de la demande alimentaire mondiale en céréales à laquelle s'ajoute le développement de l'éthanol aux Etats-Unis (qui consomme aujourd'hui près de 25% de la production de maïs des EU), et d'autre part, de façon plus conjoncturelle, les sécheresses à répétition qui ont frappé l'Australie et ont diminué ses disponibilités.

Ces phénomènes ont provoqué la chute des stocks mondiaux et aiguisé la spéculation. Aujourd'hui, cette évolution des cours pénalise fortement les élevages de type intensifs basés sur la consommation de céréales, en augmentant considérablement les coûts de production.

Stratégies des acteurs, synergies et contradictions

Les aviculteurs, petits et grands, ont des stratégies de production et de développement très individuelles. Il existe très peu de relations contractuelles dans la filière, les contrats passés occasionnellement étant en général moraux et non formels.

Il n'existe pratiquement pas de relations commerciales établies et durables entre producteurs et les nombreuses catégories d'acheteurs (petits revendeurs, grossistes, spéculateurs, consommateurs). Cependant, quelques interventions d'appui à l'aviculture traditionnelle ont fait apparaître un type de paysans qui approvisionnent quelques revendeurs avec une certaine fidélité et régularité.

En terme d'interactions avec d'autres filières, le développement de l'aviculture devrait permettre d'une part de limiter la croissance des abattages de gros bétail (ovin et camelin, en particulier), et d'autre part de mieux valoriser des sous-produits agricoles dans la formulation d'aliments pour les volailles et de fournir à son tour des sous-produits de l'élevage avicole au profit de certaines activités agricoles (litières et déjections des animaux, comme fumure organique pour la maraîchage, p. ex.).

Mécanismes de régulation et politiques nationales ou régionales d'intervention sur la filière

En dehors du soutien existant au niveau de la protection tarifaire, les interventions publiques en direction de la filière sont très limitées: on ne trouve pas de politiques et/ou de stratégies cohérentes la concernant, sauf pour ce qui concerne le programme de lutte contre la maladie de Newcastle. Même dans ce cas précis, les budgets et ressources humaines disponibles restent insuffisants.

La filière ne dispose aujourd'hui d'aucune structure d'appui, et n'a que peu de relations avec d'autres acteurs des filières avicoles au niveau sous-régional.

Chapitre 8

Analyse

8.1 FORCES ET FAIBLESSES ACTUELLES DU SECTEUR AVICOLE

D'une manière générale, la Mauritanie dispose d'un certain nombre d'atouts et de potentialités sur lesquelles les autorités du pays ont décidé de bâtir leur stratégie d'accélération de la croissance économique et de lutte contre la pauvreté (une démocratie pluraliste, l'avantage de la localisation à la charnière du monde arabe et de l'Afrique sud saharienne, son potentiel agricole qui jouit de conditions avantageuses pour son exploitation, etc.)

La filière avicole traditionnelle apparaît comme très porteuse et intéressante, en raison de son rôle dans la sécurité alimentaire, son impact sur la pauvreté rurale, et ses potentialités d'amélioration considérables.

L'analyse de la filière fait apparaître comme principaux points forts les aspects suivants:

- i. un marché porteur qui devrait continuer à croître de façon régulière et soutenue;
- ii. l'intérêt marqué au niveau de certains ménages ruraux de se lancer dans de nouvelles activités;
- iii. une activité peu exigeante en termes d'investissement
- iv. des marges de progression techniques importantes en particulier au niveau de la production;
- v. une concurrence relativement limitée de la part des produits importés, du fait d'une qualité souvent douteuse des poulets congelés, et des taux de taxation des importations;
- vi. des opportunités de renforcement du rôle des organisations d'éleveurs au sein de la filière;
- vii. des possibilités d'établir des partenariats avec certains acteurs privés.

Principales contraintes

Face à ces atouts, les principales faiblesses rencontrées dans le fonctionnement de la filière sont liées aux phénomènes suivants:

- i. L'accès et le coût du matériel d'élevage, intrants et aliments;
- ii. l'informalité du marché de la volaille;
- iii. le manque de valorisation des rares expériences existantes en terme d'enseignements à tirer au niveau des institutions et organismes publics ou privés susceptibles d'offrir des services d'appui-conseil aux opérateurs de la filière.
- iv. Les contraintes agro-écologiques et climatiques
- v. Les handicaps majeurs liés à la faiblesse de l'encadrement, au faible niveau d'approvisionnement en intrants, à l'endettement des exploitations, aux problèmes de stockage et de commercialisation des produits, etc. ;
- vi. L'insuffisance des investissements, le faible niveau d'organisation, de formation et de moyens des producteurs, l'enclavement et le coût élevé des transports.

Perspectives

La Mauritanie adopte la stratégie de croissance dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Ceci conformément aux objectifs du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), à savoir la restauration de la croissance agricole, le développement rural et la sécurité alimentaire.

Dans le cadre de l'initiative de réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTe) à laquelle la Mauritanie a été déclarée éligible en Mars 1999, le Gouvernement a lancé un processus de préparation d'une stratégie de lutte contre la pauvreté, qui a associé, à côté de l'administration, tous les acteurs et partenaires au développement. Ce processus a abouti, en janvier 2001, à la mise en place d'un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

La stratégie poursuivie dans le CSLP repose sur la mise en œuvre coordonnée et décentralisée d'un ensemble de politiques et de programmes axés sur:

- la relance des principales filières de production agricole par des mesures sectorielles calées sur le cadrage macro-économique et favorables à la diversification et à une production agricole de qualité
- le développement des infrastructures rurales
- des mesures institutionnelles et d'organisation du secteur,
- des politiques de protection des ressources naturelles.

L'aviculture est actuellement un secteur extrêmement faible en Mauritanie. Elle avait cependant connu dans le passé un développement significatif, surtout autour des grands centres urbains (Nouakchott, Rosso, etc.). Les élevages modernes de type industriel sont aujourd'hui en crise sous l'effet combiné de la psychose de la grippe aviaire (qui a entraîné une période de forte baisse de la consommation), de l'augmentation des coûts d'achats de poussins et des prix des aliments importés. Des problèmes zootechniques et sanitaires, très probablement maîtrisables, entravent le développement des élevages villageois familiaux. Un potentiel important existe pour le développement, en milieu rural, de petits élevages artisanaux mais à vocation commerciale.

La consommation annuelle per capita de viandes blanches en Mauritanie s'avère beaucoup moins importante que celle de plusieurs des pays avoisinants. La consommation de produits avicoles est appelée à croître durant la prochaine décennie au moins au rythme de la croissance démographique (2,7%), ce qui implique le potentiel d'un marché considérable à développer. Si la tendance actuelle relative au changement des habitudes alimentaires se poursuit durant la prochaine décennie, elle pourrait résulter en une augmentation considérable de la demande en viande blanche, qui pourrait arriver à doubler durant les 10 prochaines années. Les projections effectuées par la FAO sur la demande en viande blanche prévoient, pour l'Afrique Sub-saharienne un accroissement à l'horizon 2015 d'environ 25%, soit 5% par an. A ce taux, la demande mauritanienne à l'horizon 2015 serait d'environ 17-18.000 tonnes.

Selon les études réalisées, en considérant une croissance des effectifs en volailles traditionnelles proportionnelle à la croissance de la population et une relative stagnation de la filière avicole intensive, en 2015, la production nationale, sans grandes améliorations, se situerait aux alentours de 9.000 tonnes. Le recours à une importation d'environ 9.000 tonnes serait encore nécessaire pour assurer un niveau de consommation de viande totale (rouge et blanche) identique à celui observé à l'heure actuelle.

A l'avenir, il est plus que probable que la réponse de l'offre nationale face à cette demande pourra être apportée en priorité par l'aviculture familiale et des petits ateliers commerciaux. En effet, la filière avicole semi-industrielle rencontrera toujours de sérieux problèmes de maîtrise de ses coûts de production, et de rentabilité économique. Une expansion de l'aviculture intensive se ferait en outre aux dépens du développement de petits producteurs tout en entraînant une croissance accrue de la dépendance de la production avicole nationale vis-à-vis des intrants importés.

Compte tenu de l'importance du secteur de l'Élevage dans le développement socioéconomique du pays, le Gouvernement envisage la relance et la modernisation du secteur en vue de renforcer sa contribution dans la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

L'objectif, dans le cadre des productions animales, consistera au développement et à l'amélioration des productions de qualité pour l'atteinte d'une autosuffisance alimentaire des collectivités, et éventuellement l'exportation des surplus.

A cet effet les activités porteront sur :

- l'amélioration du potentiel génétique des races locales ;
- l'augmentation des disponibilités alimentaires ;
- l'organisation et le développement des différentes filières (viande, lait, cuirs et peaux, aviculture) ;
- la mise en place du crédit pour l'Élevage ;
- et le développement d'infrastructures de base (de santé, de production et d'exportation).

D'autre part, l'accent sera mis sur le renforcement des compétences des partenaires sociaux (société civile et promoteurs privés) pour qu'ils jouent leur rôle dans la promotion et le développement de l'Élevage (définition et répartition des tâches entre l'Etat, le Privé et la Société Civile).

La filière avicole (familiale et semi industrielle) est susceptible de connaître un développement plus rapide par des actions de soutien financier aux investissements et la formation et l'encadrement des éleveurs.

Les filières avicoles villageoises (familiales et artisanales) sont très actives et importantes dans les pays voisins (Maghreb, Sénégal, Mali), où l'aviculture hors systèmes de production industriels est une source de revenu importante pour de nombreuses familles pauvres en milieu rural.

Le développement de ce type d'ateliers pourra se baser sur les référentiels techniques existant dans la sous-région. Ces ateliers pourront disposer de débouchés sans difficultés sur les marchés des petits et moyens centres urbains régionaux et devraient permettre à répondre de créer de nouvelles opportunités d'emploi et de revenus en particulier pour des femmes et de jeunes ruraux.

Le développement de l'aviculture familiale constitue un créneau important de l'amélioration des conditions de vie des ménages à faibles revenus. De plus, il permet de toucher les femmes à travers des actions concertées d'amélioration et peut ainsi constituer une porte d'accès à leur intégration dans des dynamiques de développement du petit élevage en général. Les femmes rurales sont en effet très demandeuses d'actions visant l'amélioration de cet élevage de basse-cour.

Le potentiel d'amélioration de l'aviculture familiale est énorme pour autant que les actions proposées soient bien conçues au départ et bénéficient d'un encadrement adéquat, de la part d'un personnel suffisamment motivé et formé.

Les principaux axes d'intervention envisageables pour le développement de l'aviculture familiale devraient concerner les aspects suivants:

- des soins prophylactiques : essentiellement la vaccination contre la maladie Newcastle, et en second lieu sur les vermifugations et le contrôle des infestations de poux et de puces ;
- un abreuvement permanent et de qualité ;
- des conditions adéquates de logement et d'hygiène ;
- Une alimentation améliorée et équilibrée ;
- une amélioration génétique par l'introduction de coqs raceurs (issus de races à double fin et bien acclimatée aux conditions d'élevage en milieu tropical ;

- un développement d'élevage de poulettes de coquelets de race produits au niveau d'un couvoir « national » ou, à défaut, chez un aviculteur qui se spécialiserait dans ce domaine, coquelets qui pourraient servir à approvisionner les élevages familiaux du second niveau.
- un développement de petits ateliers pour la production d'œufs de consommation.

Les principales interventions concerneront essentiellement :

- Soutien à la formulation d'une stratégie de promotion d'une aviculture villageoise (familiale et artisanale) permettant de relancer la production de viande blanche de façon compétitive par rapport aux importations, de façon concertée entre les principaux acteurs concernés par cette filière. Soutien (sous forme de Partenariats Public Privé – PPP) à la création d'élevages naisseurs, fournisseurs (incubateurs) de poussins d'un jour (génétique amélioratrice): à partir de
- Appui à la création d'élevages familiaux (30-50 poulets).
- Appui au développement de petits ateliers artisanaux ou coopératifs (bandes constituées de 150 à 200 poulets).
- Formation et conseil technique aux aviculteurs (trices), qui devraient pouvoir bénéficier d'un appui adéquat par d'un personnel suffisamment motivé et formé du point de vue des référentiels techniques, permettant de développer le potentiel d'amélioration de l'aviculture villageoise.
- Appui à l'amélioration des conditions d'élevage: abreuvement (permanent et de qualité), logement des animaux (aération, respect de la densité, litière à base de balles de riz,...) et hygiène.
- Développement des réseaux de couverture et d'assistance sanitaire (vaccination contre la maladie de Newcastle, vermifugations).
- Appui à la formulation d'aliments à partir prioritairement de matières premières disponibles localement (farines artisanales de sang, contenu de rumen, poudre d'os calciné, son de moulins artisanaux, déchets de cuisine,...).

8.2 PERSPECTIVES DU SECTEUR AVICOLE POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

Les perspectives consisteraient essentiellement, et dans l'optique d'atteinte des objectifs d'amélioration des conditions de vie des populations à travers la croissance économique et la sécurité alimentaire, à la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie de développement de l'aviculture conformément à la politique de développement des filières définie dans la lettre de politique de développement de l'élevage (2004).

Cette stratégie, menée de façon concertée avec les principaux acteurs, aurait pour objectifs l'augmentation et la sécurisation des productions, l'amélioration des compétences des producteurs et des services, l'accès équitable aux services de base, et permettrait ainsi de rendre la viande blanche compétitive par rapport aux importations.

La relance du développement du sous secteur de l'élevage, dans le cadre de la "Stratégie de développement du secteur rural-Horizons 2015" constitue une priorité pour le Gouvernement, car un secteur de l'élevage valorisé, en adéquation avec ses potentialités, assurera un développement socio-économique durable des collectivités locales, garantira une part non négligeable de la sécurité alimentaire et participera, à travers les exportations et la promotion d'un secteur privé dynamique à la croissance des recettes financières, donc aux grands équilibres économiques du pays.

Un programme de développement de la filière viserait ainsi :

- à pérenniser et à valoriser des systèmes d'élevage adaptés à un milieu difficile ;
- à faire sortir durablement de la pauvreté les ménages les plus vulnérables en permettant aux aviculteurs d'accéder et d'intégrer une filière reposant sur la valorisation des produits carnés de qualité à travers des marchés porteurs ;
- et à promouvoir les investissements privés dans le sous secteur de l'Elevage.

Il vise également à assurer un principe d'équilibre sur l'ensemble de la filière en amont (production) et en aval (transformation et commercialisation) en considérant tous les aspects techniques, organisationnels et de promotion, et ceci dans l'optique d'assurer un environnement approprié au développement des activités d'investisseurs privés.

Les principaux axes d'interventions seront :

1/ la promotion de l'aviculture villageoise ;

- la création d'élevages naisseurs de poussins d'un jour (génétique amélioratrice): à partir de coqs issus de races bien acclimatées aux conditions d'élevage en milieu sahélien ;
- l'appui à l'amélioration des conditions d'élevage: abreuvement (permanent et de qualité), logement des animaux (aération, respect de la densité, litière à base de balles de riz,...) et hygiène.
- Formation et conseil technique aux aviculteurs (trices), perfectionnement des aviculteurs et personnels d'appui technique pour développer le potentiel d'amélioration de l'aviculture villageoise ;
- Appui à la création d'ateliers de fabrication d'aliments. Et à la formulation d'aliments à partir prioritairement de matières premières disponibles localement

2/ Appui au développement de l'élevage moderne :

- création d'élevages naisseurs de poussins d'un jour par l'installation d'incubateurs
- la disponibilité des intrants

3/ pour le sous secteur avicole

- recensement des effectifs ;
- développement d'infrastructures de productions (exploitations modernes, marchés de vente et d'abattage
- développement d'unités de production d'œufs de consommation ;
- instauration d'une biosécurité ;
- Développement des réseaux de couverture et d'assistance sanitaire
- L'organisation

Annexe I

Qui est qui (liste de contacts)

Catégorie Services
Nom **Ministère du Développement Rural**
Adresse BP366
Téléphone 00222 5257463/5257475
Fax 00222 5257475
email E-mail : Mdr@mdr.gov.mr
Site Internet

Catégorie Services
Nom **Direction Elevage**
Adresse BP 175 Nouakchott
Téléphone 00222 5290808/5297679
Fax 00222 529 08 08
email mbah@mdr.gov.mr
Site Internet

Catégorie Services
Nom **Centre National d'Elevage et de Recherche Vétérinaire**
Adresse BP 167 Nouakchott
Téléphone 00222 5252803
Fax 00222 5252803
email cnerv@mauritel.mr/mldsb@hotmail.com
Site Internet

Catégorie Organisation Socioprofessionnelle
Nom **Groupement National des Association et Coopératives Agro-pastorales**
Pdt: Hassen Ould TALEB
Adresse BP 2012 Nouakchott/R.I.MAURITANIE
Téléphone 00222 6367455
Fax
email
Site Internet

Catégorie	Organisation Socioprofessionnelle
Nom	Groupement National des Aviculteurs de Mauritanie
	Pdt : Abdallahi Ould NEBAGHA
Adresse	BP 480 Nouakchott /Mauritanie
Téléphone	00222 6384203
Fax	
email	
Site Internet	

Annexe II

Liste des projets majeurs – secteur avicole

1	Projet	PADEL
		Projet gestion des Parcours et de développement de l’Elevage
	Agence	BAD/OPEP/ETAT/BENEFICIAIRES
	Durée	5 ans
	Zone géographique	Hodhs, Assaba, Gorgol, Guidimagha, Brakna et Trarza
	Bénéficiaires directs	Membres des Associations Coopératives pastorales
	Situation	Fin de parcours (exécution des derniers marchés)
2	Projet	PDIAIM
		Programme de Développement Intégré de l’Agriculture Irriguée en Mauritanie/Volet Diversification/Alimentation
	Agence	BM//ETAT/
	Durée	10 ans
	Zone géographique	Trarza, Gorgol et Brakna
	Bénéficiaires directs	Coopératives des grands et petits périmètres
	Situation	En cours
3	Projet	GCP/RAB/001/SPA
		Renforcement de la surveillance et du contrôle de l’Influenza aviaire hautement pathogène dans le Maghreb et en Egypte
	Agence	Financement : Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID)
	Durée	2007-2009
	Zone géographique	Maghreb (Algérie, Lybie, Mauritanie, Maroc et Tunisie) et Egypte
	Bénéficiaires directs	L’objectif global du projet est de contribuer aux efforts internationaux visant à lutter et éliminer la menace de l’Influenza Aviaire Hautement Pathogène, et d’ainsi réduire son impact sur le secteur agricole et minimiser les risques pour la santé humaine.
	Situation	En cours

4	Projet	PACE Programme Panafricain pour le Contrôle des Epizooties
	Agence	UE
	Durée	4 ans
	Zone géographique	Toutes les régions pastorales
	Bénéficiaires directs	Associations Coopératives pastorales
	Situation	Clôturé en 1998
5	Projet	PDRC Programme de Développement Rural Communautaire
	Agence	BM//ETAT/BENEFICIAIRES
	Durée	6 ans
	Zone géographique	Hodhs, Assaba, Gorgol, Guidimagha, Brakna et Trarza
	Bénéficiaires directs	Membres des Associations de Développement communautaires
	Situation	4ème année d'exécution
6	Projet	OASIS Projet de Développement des Oasis
	Agence	FIDA
	Durée	5 ans
	Zone géographique	Adrar, Tagant, Assaba, les deux Hodhs
	Bénéficiaires directs	Membres des Associations Coopératives
	Situation	En cours
7	Projet	PASK Projet de lutte contre la pauvreté en Aftout Sud et Karakoro
	Agence	GTZ
	Durée	5 ans
	Zone géographique	Hodhs, Assaba, Gorgol, Guidimagha,
	Bénéficiaires directs	Organisations socioprofessionnelles, coopératives
	Situation	En cours
8	Projet	Programme de Coopération Technique
	Agence	FAO
	Durée	12/24 mois (renouvelable selon besoins)
	Zone géographique	Définie suivant type et besoins d'interventions (souvent assistance)
	Bénéficiaires directs	éleveurs
	Situation	

9	Projet	PIP
		Programme d'Investissement Public
	Agence	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
	Durée	5 ans
	Zone géographique	Principales zones pastorales
	Bénéficiaires directs	
	Situation	En cours

Plateformes et Séminaires

Alive/BM/UA

GF/TADS/FAO

- **En 2006,**
 - une action pilote d'information/sensibilisation des populations au niveau de Maghama, wilaya du Gorgol (zone identifiée comme à risque) a été réalisée par la composante communication de la Direction de l'Élevage. Au cours de cette activité il a été adopté l'utilisation de la boîte à image et 10 animateurs villageois formés.
 - Deux atelier de formation sur la grippe aviaire ont été organisé respectivement à Boghé (Wilaya du Brakna et à Atar (Wilaya de l'Adrar qui ont regroupés les techniciens et Responsables régionaux de la santé humaines, de l'Élevage et de l'Environnement.
- **En 2007,**
 - Deux atelier de formations sur la grippe aviaire ont été organisé respectivement à Kiffa (Wilaya de l'Assaba) et à Aleg (Wilaya du Brakna) qui ont regroupés les techniciens et Responsables régionaux de la santé humaines, de l'Élevage et de l'Environnement.
 - Une mission d'information et de sensibilisation des auxiliaires vétérinaires des Associations pastorales (ACPs) sur les principes et mesures de biosécurité pour la prévention et la lutte contre la grippe aviaire. Cette mission à couvert 15 ACPs au niveau de sept wilayas.
 - Atelier présentation de la Revue du Secteur Rural
- **En 2008,**
 - Deux ateliers sur la Communication et l'épidémiosurveillance de la grippe aviaire ont été organisés respectivement à Kiffa et Aleg qui ont regroupés es agents vétérinaires chargés de a surveillance épidémiologique au niveau du REMEMA.
 - Lancement d'un programme de forums villageois qui a débuté de a wilaya du Trarza ayant comme objectif l'information et la sensibilisation des populations riveraines des zones à risque sur les mesures de biosécurité et de lutte contre a grippe aviaire.
 - Atelier de validation PROIPRAF/FIDA/2008

Annexe III

Références bibliographiques

- ETUDE DEVELOPPEMENT ELEVAGE FAO/2000
- CSLP, Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté/2006
- ECP/FAO/BM /2002, Initiative-Elevage-Croissance-Pauvreté /FAO/Banque mondiale/2002
- ONS/Bulletins d'informations/Enquêtes, Office National des Statistiques/ Bulletins d'informations/2008/2009
- Enquêtes MONOGRAPHIE DES ELEVAGES PERIURBAINS, Dr. BA MOHAMEDOU / Avril 2001
- PNIMT/RIM/2008, Programme National d'Investissement à Moyen Terme/RIM/2008
- PRoIPRAF/FIDA/2008, Programme de Lutte contre la pauvreté Rurale par l'appui aux filières
- Revue Secteur Rural/FAO/RIM /2006/2007
- SDSR/Horizons 2015, Stratégie du Développement du Secteur Rural/Horizons 2015

Annexe IV

Cartes

